

QUESTION ORALE
DE M. FOURNY À M. FURLAN,
MINISTRE DES POUVOIRS LOCAUX ET
DE LA VILLE ET À M. MARCOURT, VICEPRÉSIDENT
ET MINISTRE DE
L'ÉCONOMIE, DES PME, DU COMMERCE
EXTÉRIEUR ET DES TECHNOLOGIES
NOUVELLES,
SUR
« LES RETARDS DE LA RÉGION
WALLONNE DANS LE VERSEMENT DE
SUBSIDES À CERTAINES
INTERCOMMUNALES »

M. le Président. L'ordre du jour appelle la question orale de M. Fourny à M. Furlan, Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, sur «les retards de la Région wallonne dans le versement de subsides à certaines intercommunales».

La parole est à M. Fourny pour poser sa question.

M. Fourny (cdH). Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, chers Collègues, ma question porte sur la problématique du versement en retard de subsides par la Région wallonne en faveur des P.W. - C.R.I.C. N° 6 (2009-2010) - Mardi 6 octobre 2009 22 intercommunales, ce qui peut poser à certains égards des problèmes de trésorerie.

Ce problème est apparu au grand jour en ce qui concerne la Province de Luxembourg et plus particulièrement au niveau d'IDELUX; situation qui a fait l'objet d'une des «unes» du journal *Vers l'Avenir* la semaine dernière, faisant état de ce que la Région wallonne était à son égard, pour différents projets qui ont été initiés par IDELUX, en retard d'un paiement de l'ordre de 10,4 millions d'euros. Il s'agit principalement des différents projets «galaxia» (1,3 millions d'euros), 2 millions pour le zoning et la zone d'activité économique, 2 millions d'euros pour le PED et 2 millions à Marche-en-Famenne pour le développement de la zone du Wex. Ces projets ont été réalisés. Il y a eu des accords de la Région. L'intercommunale a fait des avances de fonds pour pouvoir réaliser l'ensemble de ces projets. Vous comprendrez que le fait de ne pas libérer ledit montant tant attendu pose actuellement des problèmes importants de trésorerie.

Outre ce fait, des cofinancements sont organisés au niveau européen : là où la Région met un euro, l'Europe en met également un. Et s'il ne devait pas y avoir de libération des fonds en faveur de ces différents projets je prends ici un exemple qui

porte sur la région de Vielsalm, à savoir la liaison routière entre Burtonville et Vielsalm -, le financement ou la partie du financement européen serait totalement perdu. Cela pose évidemment des problèmes. Monsieur le Ministre, j'aimerais voir où en est la situation : quelles sont les raisons de ce retard; dans quels délais pouvons-nous escompter en tout cas un rattrapage?

Le deuxième volet de ma question concerne le développement économique et le gel qui a été décidé de tous les développements des zones d'activités économiques en Région wallonne. Je peux comprendre que le Gouvernement s'installe, que les cabinets s'installent, que tout le monde prenne connaissance des différentes matières, mais comprenez quand même que les intercommunales qui ont des projets dans leurs cartons souhaitent pouvoir les mener à bien et à terme rapidement. Donc, le signal que nous attendons de la part du Gouvernement est de savoir dans quel délai ce moratoire ou ce gel ainsi décrété durant cette période estivale va être levé et quand des initiatives pourront être de nouveau engagées pour l'avenir. Voilà la portée des deux questions dont je souhaitais vous faire part ce matin, Monsieur le Ministre.

M. le Président. La parole est à M. le Ministre Furlan.

M. Furlan, Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville. Merci Monsieur Fourny pour cette aimable question. Tout le monde s'installe, moi aussi. Vous faites référence au retard pris par la Région wallonne dans le versement de subsides à certaines intercommunales et vous évoquez également la problématique engendrée par la décision de la Région wallonne de geler le développement des zones d'activités économiques. Vous citez comme exemple pour ces deux dossiers, l'intercommunale IDELUX. Je ne doute pas, mais ce n'est pas dans mes compétences, que ce problème puisse être reporté sur un ensemble d'autres intercommunales.

Je ne sais pas ce qu'a décidé la Conférence des présidents, mais je suis bien en peine de vous répondre à ces questions qui ne relèvent pas du tout de mes compétences. Toutefois, je peux m'engager à vous faire parvenir les réponses rapidement parce qu'au-delà du discours, c'est l'efficacité qui prime.

M. le Président. La parole est à M. Fourny.

M. Fourny (cdH). Je déplore quand même la manière dont fonctionne la Conférence des présidents. Cette question était adressée à M. Furlan

et à M. Marcourt. La Conférence des présidents est quand même l'aiguillon qui doit orienter le contenu des questions. J'imagine quand même que les cabinets se parlent et qu'on aurait quand même pu avoir une réponse aujourd'hui. J'attends donc avec impatience vos réponses, mais je ne vous en veux pas. J'en appelle vraiment ici à M. le Président puisque la nouvelle méthodologie qui est employée veut que les Présidents de Commission ne soient plus conviés en Conférence des présidents. Je pense que ceci est un excellent exemple qui suffira à démontrer à très court terme que la Conférence des présidents doit être élargie aux Présidents de Commission. Monsieur le Ministre, j'espère que vous pourrez rapporter mon mécontentement à la Conférence des présidents puisque je pense que vous y êtes présent. Je pense que ce mécontentement sera relayé par différents Présidents de Commission afin d'éviter la reproduction de ce genre de situation. J'attendrai avec beaucoup d'impatience la réponse à cette question qui n'est pas technique, mais plutôt d'ordre politique et d'ordre budgétaire aussi me semble-t-il.